Réunion THD

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 décembre 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-CA28-01
AUTORISATION DE CONTINUITE BUDGETAIRE 2023

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à dix heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, Immeuble Emile HUGOT, 1 Rue Emile HUGOT – Technopole – 97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Normane OMARJEE,

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres titulaires :
Normane OMARJEE, Jean-Pierre CHABRIAT, Lorraine NATIVEL, Alain ABADIE

Membres suppléants avec voix délibérative :

Membres suppléants sans voix délibérative :

Représentant de Madame la Présidente de Région :
Jean-Pierre POTHIER (Directeur de la Direction de l'Innovation et du Développement Numérique)

ÉTAIENT ABSENTS :

Membres titulaires : Maya CESARI, Pascal PLANTE

Membres suppléants : Anne CHANE-KAYE-BONE, Patricia PROFIL, Mickael SIHOU

Représentant de la paierie Régionale :
Sheinndyl Idris SERIACAROUPIN – Comptable public par intérim

Nombre de membres en exercice : 6
Nombre de membres titulaires présents : 4
Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

REÇU EN PREFECTURE
le 24/01/2023
Application agréée E-legalite.com
99_AR-974-842430878-20221212-2022_CA28_0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport 2022-CA28-01 – Autorisation de continuité budgétaire 2023,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'autoriser le directeur à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites suivantes :

Chapitre	Libellé	BP 2022 + DM1 hors RAR	*Plafond (un quart des budgets N-1)*	Montant de l'autorisation par chapitre
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	13 300,00 €	*3 325,00 €*	**3 325,00 €**
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 200,00 €	*300,00 €*	**300,00 €**
Chapitre 23	Immobilisations en cours	13 644 107,45 €	*3 411 026,86 €*	**1 400 000,00 €**
Chapitre 4581001	Aménagement Numérique Exploitation	494 000,00 €	*123 500,00 €*	**114 000,00 €**
Chapitre 4581002	Aménagement Numérique Investissement	475 908,88 €	*118 977,22 €*	**118 977,22 €**
Chapitre 020	Dépenses imprévues	500 000,00 €	*125 000,00 €*	**125 000,00 €**
Total		**15 128 516,33 €**	*3 782 129,08 €*	**1 761 602,22 €**

ARTICLE 2 : Concernant les dépenses à caractère pluriannuel comprises dans une autorisation de programme, d'autoriser le directeur à liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du montant indiqué pour 2023 dans la répartition annuelle des crédits de paiement liés à l'autorisation de programme Plan Régional Très Haut Débit, soit :

- Chapitre 23 Immobilisations en cours : 4 000 000,00 € HT

Le Président de Réunion THD
Normand OMARJEE

Réunion THD
Immeuble Emilie HUGOT
1 Rue Emilie HUGOT - Technopole
97490 Sainte-Clotilde
SIRET : 842 430 878 00020 - APE : 6190Z
Tél Standard : 0262 150 170

REÇU EN PREFECTURE
le 24/01/2023
Application agréée E-legalite.com
99_AR-974-842430878-20221212-2022_CA28_0